

COPIE DE RÉSOLUTION

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil
de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé,
tenue en vidéoconférence, le mercredi 9 février 2022, à 19 h 30 heures

Fonds Régions et Ruralité (FRR)

Objet : Adoption des priorités d'intervention 2022
N/D : 305.01

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la MRC de Maskinongé, dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité (FRR);

CONSIDÉRANT QUE conformément à ladite entente, la MRC doit établir et adopter ses priorités d'intervention, pour l'année 2022 ;

POUR CES MOTIFS :

54/02/2022 Proposition de Claude Mayrand, maire de Saint-Mathieu-du-Parc,
Appuyée par Nancy Mignault, mairesse de Saint-Étienne-des-Grès ;

QUE le Conseil de la MRC de Maskinongé adopte les priorités d'intervention de la MRC de Maskinongé, pour l'année 2022, dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité (FRR), à savoir :

1- Services aux citoyens :

- a. Élaboration et mise en œuvre des politiques de la MRC de Maskinongé (familles-aînés, développement social, développement durable, développement culturel, etc.) ;

2- Services aux municipalités :

- a. Soutien en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services entre les municipalités ;
- b. Soutien à l'élaboration de projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie, notamment auprès des municipalités dévitalisées reconnues ;

3- Développement économique :

- a. Soutien aux entreprises dans les secteurs priorités soit l'agriculture, l'agroalimentaire, l'agroforestier, le manufacturier, le tourisme, les services aux entreprises et les services de proximité ;
- b. Soutien aux jeunes entrepreneurs et à la relève entrepreneuriale ;
- c. Soutien aux entreprises d'économie sociale ;
- d. Soutien aux entreprises en expansion ;
- e. Soutien à la mise en œuvre du verdissement du Parc industriel régional;
- f. Soutien au déploiement de l'Agroa Desjardins;

4- Développement du territoire :

- a. Mise en œuvre de projets en lien avec la planification stratégique de la MRC de Maskinongé via l'instance de concertation Vision Maskinongé ;
- b. Soutien à l'attraction, l'accueil et la rétention des nouveaux arrivants ;
- c. Élaboration et mise en œuvre du Plan de Développement de la Zone Agricole et Agroforestière (PDZAA) ;
- d. Soutien à l'élaboration de stratégie pour améliorer l'offre au niveau de l'habitation;

5- Aménagement du territoire :

- a. Soutien au processus de révision du schéma d'aménagement.

Proposition acceptée à l'unanimité

EXTRAIT POUR COPIE CONFORME LE 16 FÉVRIER 2022.

COPIE CONFORME


**SÉCRÉTAIRE-TRESORIERE
ET DIRECTRICE GÉNÉRALE**